



Dossier technique
Sélective Inter-Régionale Est Gac
Les 7 et 8 mars
SAINT DIE DES VOSGES

Dossier technique Sélective Inter- Régionale Est

**HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE
AUVERGNE RHONE ALPES
SUD
GRAND-EST
BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Forclusion / limite d'engagement :

9 FEVRIER

Contact technique

Responsable technique

Aurélie SPAETH

competition@ffgymgrandest.fr / 06.02.59.43.04

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 9 février (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).

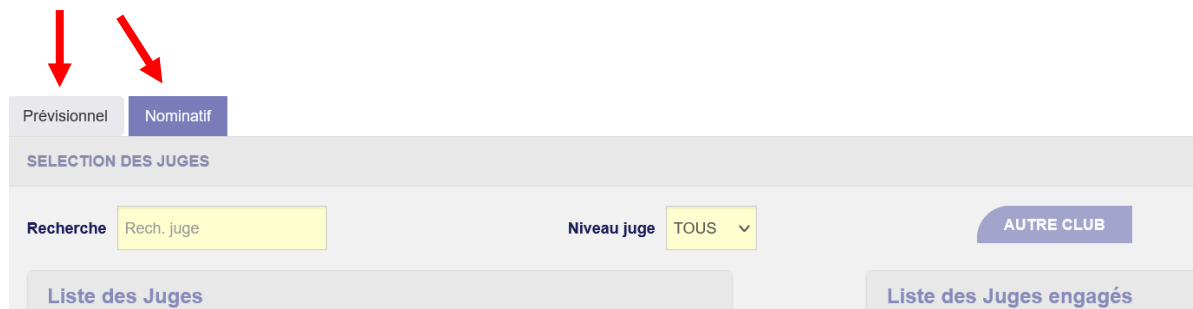


Prév.	Nom.	Juge
Q	Q	Q

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Dans le cas où le club engage 2 juges, 1 pour le samedi, 1 pour le dimanche, cocher la case dispo partielle et préciser la journée pour laquelle il est engagé.



The screenshot shows a web interface for managing judges. At the top, there is a button labeled 'AUTRE CLUB'. Below it, a section titled 'Liste des Juges engagés' contains a table. The first row of the table lists 'LIMBACH-TARIN Marion- N5' as the judge. To the right of the judge's name is a checkbox labeled 'Dispo. partielle', which is currently unchecked. A red arrow points to this checkbox.

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 25 février. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à jugegac@ffgym.fr

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance :

Gymnastique Acrobatique : 22,75 euros par unité

Filière Elite :

Gymnastique Acrobatique : 32,50 euros par unité

Règlement des engagements

Règlement des engagements 10 jours avant la compétition soit après la date de forclusion des forfaits réglementaires : **Du 26/02/2026 au 05/03/2026 minuit**

Règlement par virement bancaire :

Nous vous invitons à privilégier ce mode de paiement.

Lorsque vous effectuez le virement, bien indiquer le n° d'affiliation du club, la référence indiquée sur le bordereau d'engagement généré par @FFGYM LICENCE ET le lieu de la compétition. Ex 44057.XXX/1563/Reims).

Règlement par e-paiement :

Il est possible de régler directement les droits d'engagements de vos compétitions directement sur Engagym.

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil, le dossier avec les accréditations sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée : de 17h à 20h le Vendredi, de 7h30 à 20h le samedi, à partir de 8h le dimanche
- ✓ Signaler toutes données erronées à l'arrivée à l'accueil

Cartes de compétition

Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée à l'accueil des clubs (conseillé) ou au plus tard à la réunion des juges de la catégorie concernée.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le **25 février** à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr Pour les NA 8-16 ans, la carte du Combiné 1 est à déposer sur place comme les Nationaux B. Celle du Combiné 2 est à envoyer par mail.

Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAc

Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc.

Musique

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 25 février** via l'application DJGym accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Pensez à associer le bon mouvement. Par défaut, la musique est associée au « statique ». La plupart des soucis en Nationale B découlent de ce paramètre.

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 28 février).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Echauffements

L'échauffement spécifique se déroule sur le praticable de compétition. Zone d'échauffement articulaire en salle d'échauffement.

Format de compétition : défilé d'entrée de toute la subdivision – échauffement spécifique – passage de compétition

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

Entraînement plateau compétition

Un entraînement plateau est proposé le vendredi de 17h à 20h. Merci de bien vouloir confirmer par mail à l'adresse competition@ffgymgrandest.fr si vous souhaitez un entraînement plateau en indiquant votre catégorie et club afin de prévoir une organisation par groupe.

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	9 février
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	9 février
Engagement des juges	Formulaire	9 février
Païement des engagements	EngaGym	A partir du 26/02/2026
Téléchargement des musiques	DJGym	25 février
Cartes de compétition GAC NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	25 février

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir